



FO ESR 42

Force ouvrière enseignement supérieur et recherche Loire - Syndicat de la FNEC-FP
FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle –
Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42/>

BU Tréfilerie

FO ESR 42 soutient les revendications des personnels grévistes

Le jeudi 28 septembre 2023, la BU Tréfilerie est restée fermée toute la journée car une majorité des personnels étaient en grève. Préalablement à cette journée de mobilisation, une première motion avait été votée (voir [ICI](#)).

Au cours de cette journée, beaucoup d'usagers ont pu discuter avec les grévistes. Ces usagers ont ainsi pu être informés des conditions de travail de nos collègues bibliothécaires et des raisons pour lesquelles les difficultés à la BU atteignaient leur plus haut degré lors de cette rentrée universitaire (voir notre communiqué [ICI](#)).

Depuis de nombreuses années, FO ESR 42 dénonce le manque de personnel à la BU Tréfilerie et les fiches de postes qui sont à rallonge.

Depuis de nombreuses années, les directions successives doivent demander aux collègues de faire toujours plus avec toujours moins de moyens. Les personnels « encaissent » alors même qu'ils sont parfois la cible de critiques (voir notre communiqué [ICI](#)) ou méprisés quand la présidence refuse de leur délivrer une prime COVID (voir notre communiqué [ICI](#)). **Cette situation n'est pas acceptable et n'est plus tenable !**

Suite à la grève du 28 septembre et à son incontestable succès, les personnels grévistes ont rédigé une nouvelle motion que **FO ESR 42** porte à la connaissance de toute et tous.

Motion du personnel gréviste de la BU Tréfilerie suite à la journée de grève du 28 septembre 2023

Le personnel de la BU Tréfilerie était en grève le jeudi 28 septembre 2023, **journée du FESTI'VE**. Cette mobilisation, très suivie par le personnel (**plus de 2/3 des personnels présents sur site ont fait grève**), a entraîné la fermeture de la BU pour la journée. **Véritable succès en termes de mobilisation**, cette journée a aussi été l'occasion pour les bibliothécaires grévistes d'expliquer aux usagers de la BU et aux centaines d'étudiants présents sur le campus, les raisons du mouvement social. **Le personnel de la BU Tréfilerie demande, en priorité :**

Pour un fonctionnement normal du service public :

- Le recrutement d'au moins 5 personnels titulaires **pour garantir des ouvertures de la BU en toute sécurité tout au long de l'année**, afin de permettre une réorganisation équilibrée du travail pour assurer un service public de qualité. Trois titulaires formés et postés sont nécessaires pour les ouvertures et les fermetures, **il est donc nécessaire d'avoir plus de titulaires pour pallier aux absences (nombreux arrêts de travail) et ne pas dégrader les conditions de travail.**
- Un budget documentaire augmenté pour assurer une meilleure offre documentaire. L'offre documentaire ne doit pas être sacrifiée pour d'autres postes budgétaires, les collections sont essentielles pour la réussite de tous.
- **Davantage de moyens financiers** pour une BU innovante.

Pour la qualité de vie de tous, agents et usagers, il faut :

- Une ventilation efficace des espaces de travail et des petites salles fermées depuis le covid.
- Des travaux et la mise aux normes des toilettes publiques.
- Du chauffage l'hiver et de l'air frais l'été !
- **Plus de sécurité sur le campus Tréfilerie tout au long de la journée, en soirée et les samedis**

Les étudiants, ainsi informés des difficultés rencontrées par leurs bibliothécaires, se sont montrés à l'écoute et leur ont témoigné de la solidarité, en demandant même par quelles actions ils pouvaient soutenir le mouvement.

Suite à cette mobilisation réussie et forts du soutien des étudiants, les personnels de la BU Tréfilerie clarifient leurs demandes. **Pour travailler dans des conditions normales, ils ont besoin de :**

- **La création d'au moins 5 postes de titulaires de catégorie B et / ou C.**
- **L'augmentation du budget documentaire**, augmentation des dépenses d'acquisition pour les revues (généralistes, de recherche), les monographies (manuels, ouvrages critiques), les ressources numériques, l'animation culturelle...
- **Des fiches de poste rééquilibrées permettant de meilleures conditions de travail et respectant le statut de chaque agent.**
- **La présence régulière de bibliothécaires titulaires dans les espaces publics pour assurer un meilleur accueil des usagers, ils doivent être présents.** Les fonctionnaires ne peuvent pas être remplacés par des vigiles ! Et les moniteurs-étudiants, déjà précaires par leur statut et faible rémunération, ne peuvent être rendus responsables de la sécurité des locaux et des personnes.

En France, la moyenne du nombre de bibliothécaires pour 1000 étudiants est de 3,8 (rapport ABDU 2016 « *Étude des indicateurs européens* »), ce retard a été rappelé il y a quelques jours par le directeur de l'ADBU (« *C'est simple : les moyens n'y sont pas* »). A l'UJM, ce taux d'encadrement tombe à 3 bibliothécaires pour 1000 étudiants. Selon cet indicateur, il manquerait donc actuellement 15 bibliothécaires au sein du SCD de l'Université Jean Monnet. Ce manque de personnel est signalé depuis des années aux instances de l'UJM et rappelé lors du Conseil documentaire. L'augmentation constante de postes de moniteurs étudiants ne peut se substituer à la création de postes de titulaires et réduire la part des titulaires par rapport aux contractuels. **Créer des postes de titulaires, c'est défendre les métiers, les statuts, la fonction publique et les services aux publics in fine.**

Depuis septembre 2023, une nouvelle directrice a été nommée au SCDU avec l'intention de réorganiser l'ensemble du service. Dans l'attente de ses conclusions et de la présentation de son projet, il a déjà été annoncé que 2 postes (1 A et 1 C) pourraient être attribués, en espérant que ces postes soient bien réservés à la BU Tréfilerie, vu le manque de personnel pour assurer le service public en l'état. **Si cela représente une avancée, les personnels restent inquiets des conditions de refonte du service. Les moyens financiers et humains suivront-ils les ambitions ou devront-ils encore « faire plus avec moins » ?**

- Si des montées en compétences sont mises en œuvre pour les agents, il ne faut pas qu'elles soient imposées par la direction mais voulues par le personnel. Toutes montées en compétences actuelles et ou prochaines doivent être suivies de requalifications et promotions offrant la rémunération adaptée au travail effectué.
- Les statuts, les métiers au sein des services doivent être respectés, les fiches de poste revues car certaines présentent une charge de travail qui mériterait d'être dédoublé pour créer un nouveau poste. La fiche de poste surchargée ne peut pas être le prétexte pour compenser la pénurie de postes.
- Et toute extension d'horaires d'ouverture ne pourra se faire car il manque déjà trop d'agents pour assurer le service actuellement.

Le personnel a appris que la refonte des services du SCD serait annoncée au personnel en visio. L'annonce de cette refonte des services mériterait la présence de chacun autour d'une table, le personnel doit être en mesure de répondre individuellement et ou collectivement à ces changements annoncés. La visio utilisée pendant le covid a montré ses limites quant aux interactions entre les intervenants, aux dysfonctionnements (problèmes de connexion, demandes pour prendre la parole, autocensure...). La visio pourrait être envisagée pour celles et ceux qui ne peuvent vraiment pas assister à cette réunion plénière du SCD. **Le personnel demande que cette refonte soit annoncée en bonne et due forme, dans une salle permettant d'accueillir toutes celles et ceux souhaitent échanger puisqu'il s'agirait d'une réorganisation substantielle des services du SCD.**

Afin d'assurer toutes les missions d'une bibliothèque universitaire, il est urgent de répondre aux demandes des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et permettre l'amélioration des services à destination des étudiants et des chercheurs.

Le 12/10/23

FO ESR 42 soutient les revendications des personnels grévistes, en particulier notre syndicat demande :

- **La création d'au moins 5 postes titulaires de catégorie B ou C pour la BU Tréfilerie.**
- **L'arrêt de l'extension des horaires d'ouverture des BU qui est un processus sans fin.**
- **Des fiches de poste équilibrées pour éviter les surcharges de travail.**

FO ESR 42 défendra les personnels de BU contre toute nouvelle dégradation de leurs conditions de travail et rappellera toutes ces demandes lors de l'audience qu'il a obtenu avec l'équipe de direction le jeudi 26 octobre.